



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS D'AOÛT 2022

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2022 indique qu'en date du 13 août 2022, sur la colline Kibaribari, commune Gatara, province Kayanza, Jacqueline Niyonkuru a été battue et mordue au niveau des bras par son mari, Salvator Ntunzwenimana, âgé de 38 ans en l'accusant d'avoir refusé de faire l'amour. Selon des sources sur place, le présumé auteur est rentré tard la nuit et a demandé à sa femme de faire l'amour avec lui mais cette dernière n'a pas accepté car elle souffrait de la malaria. Selon les mêmes sources, le lendemain, Jacqueline est partie chez ses parents et le surlendemain, ses deux enfants, âgés de 13 ans et de 9 ans l'y ont rejointe après être battus par leur père.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

En date du 18 août 2022, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Domitille Nyandwi, âgée de 50 ans, a été battue à coups de gifle et de poings par son frère, Herménégilde Nsengiyumva. Selon des sources sur place, la victime réclamait à son frère sa part d'une maison familiale héritée de la part de leur père mort en 2021. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par l'intervention des voisins.

Une fille violée en commune Marangara, province Ngozi

En date du 15 août 2022, sur la colline Condori, zone Giheta, commune Marangara, province Ngozi, D. K. K., âgée de 8 ans, a été violée par Hakizimana, âgé de 37 ans. Selon des sources sur place, la victime était l'enfant de la femme du présumé auteur. Il a envoyé l'enfant dans la chambre où il l'a poursuivie et l'a violée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot du commissariat communal de police à Marangara.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2022 indique qu'en date du 13 août 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Murungu, colline Rutumo, commune et province Rumonge, C. N., âgée de 14 ans, déficiente mentale, a été violée par Marc Ninteretse, âgé de 33

ans, membre de la milice Imbonerakure de Rutumo, cousin de la mère de la victime. Celle-ci avait été violée moyennant 1000 fbu dans un buisson sur le chemin de retour à la maison de cet homme qui l'avait employée la journée dans le débroussaillage des alentours de sa boutique à Murungu. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS de Magara pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté, le même jour, vers 20 heures, par l'administration locale en collaboration avec des membres du comité mixte de sécurité collinaire après des révélations de la victime et il a été remis aux militaires de la position de Murungu qui à leur tour l'ont remis à la police de Rutumo en date du 14 août 2022 avant d'être immédiatement transféré au cachot du commissariat provincial de police de Rumonge accompagné d'un document qu'il a lui-même rédigé et signé en présence des témoins avouant l'infraction et demandant pardon.

LIGUE ITTEKA